

**SOCIAL** Provins et la Fovahm lancent un projet d'intégration par la viticulture.

## La vie digne par la vigne

PATRICE GENET

«On est une bonne équipe, et j'aime apprendre de nouvelles choses. Et puis je me réjouis déjà des premières bouteilles.» Creusant le trou pour que son camarade Régis puisse y enfouir une barbe, Fabien, 26 ans, a le sourire jusqu'aux oreilles, ce mardi sur les hauts de Saxon. Il est l'un des huit pensionnaires de la Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (Fovahm) participant à un projet qui est une première dans le milieu vitivinicole. Un programme d'intégration par la viticulture lancé conjointement hier par la Fovahm, l'encaveur Provins et la société d'exploitation de domaines viticoles L'Entre-Cœur.

### Dix ans de travail garantis pour huit personnes

«Ce projet offre à ces personnes une vie digne et avec les autres en leur permettant d'intégrer l'économie et le monde du travail», se réjouit Jean-Marc Dupont, directeur de la Fovahm, maître d'atelier à la fondation, Samuel D'Andrès est lui aussi enthousiaste. «Pour les pensionnaires, c'est une expérience qui leur permettra d'acquérir de nouvelles compétences et, étant valorisés, de gagner en assurance.»

Encadrés par le vigneron Dominique Bruchez, engagé à plein temps par la Fovahm, les pensionnaires ont entamé mardi la plantation de 6000 plants de divico et de cabernet-jura -, 60% du premier, 40% du second - sur les 9000 mètres carrés du domaine du Carvin. Ils suivront donc toutes les étapes de la chaîne, jusqu'à la dégustation prévue dans trois ans.



Encadrées par le vigneron Dominique Bruchez (au centre, avec la casquette), huit personnes en situation de handicap mental travailleront à l'année dans les vignes du domaine du Carvin à Saxon et d'autres parcelles gérées par la société d'exploitation de domaines viticoles L'Entre-Cœur. SABINE PAPILLOUX

La parcelle a été achetée par Jean-Blaise Gollut, directeur de L'Entre-Cœur et l'un des vingt métayers œuvrant pour Provins, dont l'investissement sur ce projet se monte à 27 000 francs - soit l'achat des plants. Des cépages résistants ont été choisis. «Ces personnes ont d'autres soucis, on fait tout pour qu'ils aient de bonnes parcelles, avec des cépages nécessitant peu de traitements et avec donc peu de résidus de produits.»

### L'équivalent de 2,5 emplois plein temps

A l'initiative du projet, Jean-Blaise Gollut garantit dix ans de travail à l'année pour huit personnes, entre le domaine du Carvin et d'autres parcelles

gérées par L'Entre-Cœur, soit 15 000 autres mètres carrés. «On s'engage à donner pour environ 100 000 francs de travail annuel à la Fovahm», explique-t-il, estimant à 2,5 équivalents plein temps la force de travail des huit pensionnaires, dont la contribution sera rémunérée aux tarifs officiels en vigueur dans la viticulture.

Au bénéfice d'une rente complète d'assurance invalidité, ces personnes toucheront en sus, en fonction de leur capacité, un salaire. Des capacités dont ils semblent avoir déjà fait la preuve. «Ils sont volontaires et efficaces», affirme Dominique Bruchez, qui se réjouit d'avoir «beaucoup à leur faire découvrir».

Si ce projet est une première pour le milieu vitivinicole, ce n'en est pas une pour la Fovahm. Une trentaine de pensionnaires travaillent à plein temps dans une grande enseigne de la distribution, une trentaine d'autres dans le service et l'intendance au Martigny Boutique Hôtel, alors que 35 sont intégrés dans diverses entreprises valaisannes. Dont Provins, qui emploie deux personnes en situation de handicap. «La Fovahm est un bon partenaire», estime Raphaël Garcia. Le directeur de la coopérative se dit «heureux de pouvoir contribuer à un projet qui, visiblement, permet à ces personnes en situation de handicap, de s'épanouir. C'est un rôle social que l'on se doit de jouer.»